

On lit dans la *Revue Canadienne* du 30 juin :

« Avant-hier, le 23 de ce mois, M. La Fontaine ayant donné avis que mercredi prochain il demanderait aux membres du ministère s'ils se proposaient de présenter un *bill* pour révoquer, changer ou amender la loi des écoles, M. le procureur-général Bédard s'est levé quelque temps après pour informer la chambre que le même jour il introduirait un *bill* pour amender cette loi. Nous verrons donc bientôt si ce nouveau *bill* sera mieux rédigé que celui de M. Papineau. Pourquoi celui-ci n'eût-il pas présenté lui-même ? Serait-il possible que ses propres collègues auraient enfin reconnu son incapacité ? Nous n'avons jamais vu un homme dans une situation plus humiliante. Nous entendons tous les jours les membres partisans du ministère dire que l'hon. commissaire des terres *is totally unfit for his office, tout-à-fait incapable de remplir sa charge*; que son département ressemble aux écuries d'Augeas. M. Papineau se contente de prendre son cornet acoustique, sourit d'un air tout-à-fait complaisant, comme si rien ne pouvait l'émouvoir. Ses compatriotes rougissent pour lui, mais lui ne rougit pas ! Il reçoit, nous n'en doutons pas, les consolations de son cher cousin M. Viger qui, l'autre jour, après avoir été convaincu par M. Lafontaine de faire des allégations fausses dans la chambre, s'est éloué à son siège quand M. Morin lui dit que sa maxime était : « calomnié, calomnié, il en restera toujours quelque chose ! » M. Papineau et Viger dont les deux voix forment la majorité du ministère, ont un terrible compte à rendre à leurs compatriotes auxquels, depuis trois ans, ils ont fait tant de mal. La patrie, aux mains de ces deux vieillards, nous semble livrée aux mêmes étreintes, que les deux vieillards des temps anciens avaient tenté de faire subir à la chaste Suzanne. »

« Un avis contenu dans la *Gazette Officielle* annonce que Son Excellence, la Comtesse d'Elgin et de Kincardine recevra les dames qui désireront la voir, à Monkslands, tous les jours de 3 à 5 h. P. M. »

« Election de Dorchester. — Le *Canadien* de Québec nous apprend que l'élection de M. Lemieux est assurée à Dorchester, malgré toutes les intrigues que l'on peut mettre en jeu. »

« L'hon. J. Neilson et sept autres conseillers législatifs ont fait entrer sur les journaux du conseil une protestation contre l'ordre donné ces jours derniers sur la motion de M. Morris de biffer les résolutions de M. Neilson. »

« D'après un tableau publié par le chef de police, il paraît que les enterrements en cette ville durant la semaine dernière sont repartis comme suit :

Du sexe masculin.	44	
« féminin.	48	92
Du nombre desquels se trouvent émigrés.	45	
Reste.	46	47
Semaine correspondante l'an dernier.	69	
Moins cette année.	22	
Morts aux Sheds.	173	

« La température et les grains. — Après avoir eu ces jours passés une chaleur excessive, ce matin le temps est magnifique. Les grains ont une belle apparence et promettent beaucoup. On nous informe que les pluies récentes ont causé des dommages considérables aux champs de patates dans les endroits bas. »

Agitation constitutionnelle à Québec, transformation de la lutte inerte en la lutte active, et organisation politique. — Le *Canadien* de lundi contenait un projet de résolutions qui, d'après des informations exactes, a été adopté mardi soir, dans une assemblée préliminaire composée de cinq à six cents personnes.

Les membres du parlement alors à Québec, ont été invités de se trouver à cette réunion. Les journaux de Québec nous diront demain sans doute les noms de ceux qui y ont parlé et proposé des résolutions. Mais nous savons que M. Aylwin a été appelé avec acclamations. Les citoyens de Québec étaient encore sous l'influence de la nouvelle du magnifique discours que leur représentant avait prononcé pour eux dans l'enceinte parlementaire. Cet éloquent orateur parlementaire a parlé avec beaucoup d'indépendance, il a reproché avec beaucoup de justice, au peuple son inertie morbide, à l'heure où ses représentants luttent pour lui et en désespérés et luttent sans l'appui moral sans le secours colossal de cette grande voix qui crée et destitue les pouvoirs. Il a demandé le concours de tous ceux qui aiment et veulent la liberté et le bien être pour tous, et non le privilège et la prépondérance en faveur d'une race au détriment des autres. C'est en quoi se sont toujours distingués les Canadiens-Français ; s'ils avaient des droits acquis et des institutions placés à l'abri des traités et des capitulations à conserver, ils n'ont jamais demandé pour eux une liberté exclusive et égoïste. Au contraire à eux seule est due la liberté religieuse dont jouissent dans ce pays tous qui n'appartiennent à l'Eglise établie ; en un mot leurs efforts ont été constamment dirigés contre un pouvoir qui ne voulait la liberté constitutionnelle pour personne.

M. Aylwin dit dans le cours de son beau discours qu'il était heureux que l'assemblée à laquelle il avait l'honneur d'adresser la parole, rachetât si promptement la promesse qu'il avait faite en chambre de l'agitation ; que le ministère avait dit aux représentants : vous vous plaignez contre l'ordre de choses existant ; mais le peuple est tranquille sur toute l'étendue du Canada. Vos constituants ne sont pas avec vous.

Des remerciements enthousiastes unanimes furent votés à M. Aylwin. M. Cauchon ayant ensuite été appelé, fit remarquer que M. Chabot était présent et comme membre de la ville il était tout naturel qu'il le précédât. M. Chabot fut appelé par toutes les voix ; mais comme il n'était plus dans l'assemblée, M. Cauchon répondit à l'appel qu'on lui faisait, et dit entre autres choses que lorsque M. Aylwin, dans un des plus magnifiques discours qu'il ait jamais entendus, avait promis l'agitation que l'on demandait comme une expression de l'opinion, les représentants du pays, persuadés entièrement que celui-ci ferait cela, à leur promesse, s'étaient écriés spontanément : « Oui, vous aurez l'agitation. »

L'étincelle électrique est partie de Québec ; elle va faire rapidement le tour du pays, transmise par les fils multipliés de leur opinion publique. L'organisation qui vient de se faire va étendre promptement partout des ramifications salutaires par leur influence morale et la sage direction qui paraitra inévitablement du centre d'action. Il y a un malaise si général et si insupportable senti, un besoin si incompressible d'un ordre de choses meilleure, un dégoût si profond de l'état de choses actuel, que la voix unanime du peuple, demande une organisation, en un mot un moyen d'action uniforme et universel pour expulser à jamais des conseils de la souveraine, les hommes iniques qui compromettent si gravement les possessions britanniques dans l'Amérique du Nord et les libertés constitutionnelles du peuple canadien. Leur administration odieuse amène deux choses à la fois, produit à la fois deux éléments opposés, le despotisme et l'anarchie, l'anarchie par le despotisme, et le despotisme par la corruption et la démoralisation. L'administration qui préside malgré nous à nos destinées est affreusement corrompue et corruptrice ; les moyens qu'elle emploie pour se maintenir au pouvoir sont infâmes et honteux à l'excès. Elle soule même dédaigneusement aux pieds le masque de la pudeur et de la justice pour afficher publiquement et joyeusement l'injustice et l'ignominie avec une audace et un cynisme inouis même dans les pages les plus sombres et les plus regrettables de l'histoire de la Grande-Bretagne. Un pareil état de chose n'est-il pas capable de faire désespérer de l'avenir d'un si beau pays, qui lutte déjà contre tant d'autres influences ennemies ?

La législation des hommes du pouvoir est absurde, ignorante, mauvaise dans son esprit, mauvaise dans ses tendances, mauvaise dans ses effets. Comment voulez-vous qu'il n'en soit pas ainsi lorsque le cœur de ceux qui légifèrent est méchant, machiavélique dans ses desseins de dénigrement national. Il faut donc empêcher cette législation ; il faut la paralyser par tous les moyens possibles. Ne vaut-il pas mieux mille fois qu'il n'y ait pas de législation du tout, en présence de ce que celle là a fait de mal. N'a-t-elle pas violé et violente nos droits et nos institutions les plus chères ; ne nous pousse-t-elle pas graduellement, et systématiquement du sol qu'ont fécondé nos pères ? ne nous place-t-elle pas petit à petit dans la dépendance d'un petit nombre d'hommes qui veulent notre asservissement et notre flouisme parce que de cette condition indispensable dépend leur agrandissement et leur domination démesurée. Tous ceux qui ne veulent pas la liberté et le bien-être pour tous ; ceux qui portent atteinte à ce grand principe qui est la base fondamentale de toutes les sociétés civilisées ; tous ceux-là ne méritent pas de jouir eux-mêmes de la liberté, dans les limites du droit et de la société.

Nous faisons un souhait en terminant, c'est que la nouvelle capitale imite l'ancienne, le plus promptement possible et fasse entendre aux oreilles mêmes de nos ministres la voix puissante de l'opinion publique. *Revue Canad.*

FRANCE.

— On lit dans le *Journal des Débats* :

« Le chérif Bou-Maza est arrivé hier à Paris, accompagné par M. le capitaine Richard, chef du bureau arabe d'Orléans-ville. Voici quelques traits de son caractère et de sa physionomie, observés à la hâte dans une première entrevue. »

« Bou Maza est âgé de vingt-cinq ou vingt-six ans ; il est d'une taille au-dessus de la moyenne ; sa physionomie respire l'audace et l'énergie ; ses yeux sont beaux, noirs et souvent pleins d'un feu sombre ; son nez est aquilin, ses lèvres épaisses comme celle d'un mulâtre. L'ensemble du visage est allongé ; sur chacune des joues, près du nez, on remarque un petit tatouage bleu, qu'on dit être le signe distinctif de la noblesse chérifienne, ses mains sont larges et un peu décharnées. Bou-Maza porte le même costume qu'Abd-el-Kader ? il est vêtu d'un haik en laine et soie d'une éclatante blancheur, et qui, comme un léger nunge, entoure son visage basané ; une petite corde brune, en poil de chameau, fixe ce vêtement autour de sa tête ; son burnous est noir, de l'espèce qu'on nomme *zourduni* ; il est chaussé de *tomak* (sorte de botte) en peau de couleur orange, comme un cavalier qui vient de mettre pied à terre. »

« La conversation de ce jeune chéri révèle un caractère énergique et résolu. « Lorsque je vous combattais, dit-il, si le maréchal Bugeaud était tombé entre mes mains, je l'aurais dévoré pour assouvir ma rage ; aujourd'hui après la réception cordiale qu'il m'a faite à Alger, je me ferais tuer cent fois pour lui épargner le moindre mal. » Bou-Maza attend avec impatience que la France accepte ses services ; il ne demande qu'à être employé à poursuivre Abd-el-Kader, dont il a reçu de sanglants affronts. En effet, au mois de novembre dernier, lorsqu'il était à la tête, l'émir a voulu le faire assassiner, et il n'a pu se sauver qu'en abandonnant ses femmes et tout son bagage. « Abd-el-Kader, dit-il avec fierté, est un traître ! Vous lui avez donné de la poudre, des armes, des canons, et il s'est révolté contre vous ; moi je prouverai que ceux que mon cœur a choisis, je sais les aimer et les servir. Je vous ai fait la guerre avec des hommes que j'ai rassemblés moi-même avec des ressources que je me suis créées, la main que je vous tends a été ennemie, mais elle n'est pas, elle ne sera jamais parjure. »

« Bou-Maza est couvert de blessures ; ses bras, ses jambes sont lardés de cicatrices ; son corps est un crible, selon sa pittoresque expression. Son bras gauche est ankylosé, et il souffre encore beaucoup des esquilles qui sont restées dans sa plaie. En montrant ces preuves glorieuses de son courage, il ajouta avec émotion : « Mon cœur était rempli de haine contre les Français ; avec le sang qui s'est écoulé de ces blessures faites par eux, la haine est